

**DELIBERATION du Comité syndical de CHARENTE NUMERIQUE**

**Comité syndical du lundi 29 novembre 2021**

<b>N° de délibération : 2021-43-CS</b>	
<b>CADRE :</b>	<b>Fonctionnement du syndicat</b>
<b>OBJET :</b>	<b>Adoption du procès-verbal du comité syndical du 21 octobre 2021</b>

L'an deux mille vingt et un, le 29 novembre à 14H15, le comité syndical de Charente Numérique s'est réuni au siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Philippe BOUTY.

Membres	Présent(e)	Représenté(e)	Absent(e) non représenté(e)	Absent(e) représenté(e) par :
<b>Collège Département</b>				
M. Philippe BOUTY	X			
Mme Nicole BONNEFOY	X			
M. Thibaut SIMONIN	X			
M. Michel CARTERET		X		Pouvoir donné à M. Philippe BOUTY
M. Jacques CHABOT	X			
<b>Collège Région</b>				
M. Patrice BOUTENEGRE	X			
Mme Martine PINVILLE			X	
M. Xavier BONNEFONT		X		M. Thomas CHEVALERIAS, suppléant
<b>Collège SDEG 16</b>				
M. Jean-Michel BOLVIN		X		Pouvoir donné à M. Patrick EPAUD
M. Michel ANDRIEUX	X			
M. François ELIE		X		M. Daniel ROUHIER, suppléant
M. Jean-Louis MARSAUD	X			
M. Patrick EPAUD	X			
M. Loïc DEAU		X		Pouvoir donné à M. Gérard SORTON
Mme Séverine CAILLE	X			
M. Yannick LAURENT			X	
M. Alain BRIAND			X	
M. Didier BERTRAND	X			
M. Gérard SORTON	X			

Seize délégués étant présents ou représentés, représentant quarante-deux droits de vote sur quarante-huit (87,5 % des droits de vote), le quorum est atteint et le Comité syndical peut valablement délibérer.

Le Comité syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts et le règlement intérieur du Syndicat Mixte Charente Numérique ;

Vu le rapport de présentation ;

Considérant que l'ensemble des documents (ordre du jour, rapports de présentation et tableaux récapitulant les décisions prises par le Président dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le Comité syndical) nécessaire à la tenue de la séance du 21 octobre 2021 ont été transmis aux élu(e)s lors des convocations le 11 octobre 2021 ;

Considérant que les délibérations du dernier Comité syndical ont été transmises au contrôle de légalité et publiées par voie d'affichage ;

Considérant qu'il convient désormais que le Comité syndical soit saisi pour adopter le procès-verbal joint à la présente délibération de la séance du 21 octobre 2021.

Il est alors procédé au vote qui a donné les résultats ci-après :

Membres	Pour	Abstention	Contre	Non exprimé(e)
<b>Collège Département</b>				
M. Philippe BOUTY	X			
Mme Nicole BONNEFOY	X			
M. Thibaut SIMONIN	X			
M. Michel CARTERET (pouvoir donné à M. Philippe BOUTY)	X			
M. Jacques CHABOT	X			
<b>Collège Région</b>				
M. Patrice BOUTENEGRE	X			
Mme Martine PINVILLE				X
M. Thomas CHEVALERIAS (suppléant de M. Xavier BONNEFONT)	X			
<b>Collège SDEG 16</b>				
M. Jean-Michel BOLVIN (pouvoir donné à M. Patrick EPAUD)	X			
M. Michel ANDRIEUX	X			
M. Daniel ROUHIER (suppléant de M. François ELIE)	X			
M. Jean-Louis MARSAUD	X			
M. Patrick EPAUD	X			
M. Loïc DEAU (pouvoir donné à M. Gérard SORTON)	X			
Mme Séverine CAILLE	X			
M. Yannick LAURENT				X
M. Alain BRIAND				X
M. Didier BERTRAND	X			
M. Gérard SORTON	X			

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical de Charente Numérique DECIDE d'approuver le procès-verbal du Comité syndical du 21 octobre 2021.**

Cette délibération est adoptée avec quarante-deux (42) voix pour, compte tenu du nombre de voix par représentant. Madame Martine PINVILLE et Messieurs Alain BRIAND et Yannick LAURENT sont absents, non représentés.

Le Président du Comité syndical,

**Philippe BOUTY**



**Procès verbal du Comité syndical de CHARENTE NUMERIQUE**  
**du 21 octobre 2021**

<b>Date de la convocation :</b>	<b>11 octobre 2021</b>
---------------------------------	------------------------

L'an deux mille vingt et un, le 21 octobre à 14H00, le Comité syndical de Charente Numérique s'est réuni au siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN pour les délibérations 2021-31-CS et 2021-32-CS et sous la Présidence de M. Philippe BOUTY pour les délibérations 2021-33-CS à 2021-42-CS.

Membres	Présent(e)	Représenté(e)	Absent(e) non représenté(e)	Absent(e) représenté(e) par :
<b>Collège Département</b>				
M. Philippe BOUTY	<b>X</b> N'a pas pris part au vote des délibérations n° 2021-32-CS et 2021-33-CS			
Mme Nicole BONNEFOY		<b>X</b>		M. Fabrice POINT, suppléant
M. Thibaut SIMONIN	<b>X</b>			
M. Michel CARTERET	<b>X</b>			
M. Jacques CHABOT	<b>X</b>			
<b>Collège Région</b>				
M. Patrice BOUTENEGRE	<b>X</b>			
Mme Martine PINVILLE	<b>X</b>			
M. Xavier BONNEFONT	<b>X</b>		Absent pour l'élection des Vice-Présidents des collèges Département et Région (délibération n° 2021-33-CS)	
<b>Collège SDEG 16</b>				
M. Jean-Michel BOLVIN	<b>X</b>			
M. Michel ANDRIEUX	<b>X</b>			
M. François ELIE		<b>X</b>		M. Daniel ROUHIER, suppléant
M. Jean-Louis MARSAUD	<b>X</b>			
M. Patrick EPAUD	<b>X</b>			
M. Loïc DEAU		<b>X</b>		Pouvoir donné à M. Gérard SORTON pour les délibérations 2021-30-CS à 2021-42-CS
Mme Séverine CAILLE	<b>X</b>			
M. Yannick LAURENT	<b>X</b>			
M. Alain BRIAND		<b>X</b>		M. Eric COUVIDAT, suppléant
M. Didier BERTRAND	<b>X</b>			
M. Gérard SORTON	<b>X</b>			

Pour cette séance, le Comité syndical est constitué de :

- 15 élu(e)s présents et 4 délégué(e)s représentés, représentant un total de 48 voix pour les points 1 et 2 de la séance (actualités de gouvernance et compte rendu de la délégation du comité syndical au Président) ;

- 15 élu(e)s présents et 4 délégué(e)s représentés, représentant un total de 48 voix pour les délibérations 2021-31-CS et 2021-32-CS ;
- 14 élu(e)s présents et 4 délégué(e)s représentés, représentant un total de 44 voix pour la délibération 2021-33-CS (élections des Vice-Présidents des collèges Département et Région) ;
- 15 élu(e)s présents et 4 délégué(e)s représentés, représentant un total de 48 voix pour la délibération 2021-33-CS (élection du Vice-Président du collège SDEG 16) et les délibérations 2021-34-CS à 2021-42-CS).

M. Jean CARRUETTE remercie au nom de toute l'équipe de Charente Numérique le Président sortant pour le travail effectué et souhaite la bienvenue aux nouveaux délégués des collèges Département et Région. A cette occasion, une clé USB est remise à chaque délégué. Elle contient des documents relatifs au fonctionnement du Syndicat (CA 2021, BP 2021, organigramme...).

M. Didier BERTRAND est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le Président de séance, M. Jean-Michel BOLVIN, en tant que doyen des membres du Comité syndical, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 14h00 et présente l'ordre du jour.

## 1- Gouvernance du Syndicat Mixte Ouvert (SMO) :

M. Jean-Michel BOLVIN indique que les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin ont conduit au renouvellement de 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants. Les assemblées départementales et régionales ont respectivement désigné leurs délégués au Comité Syndical de Charente Numérique.

Cette séance du comité syndical marque conformément aux statuts de CN :

- la fin du mandat des anciens délégués du Département et de la Région au sein du Comité Syndical ;
- l'installation des nouveaux délégués des collèges « Département » et « Région » au sein du Comité Syndical.

Ce comité syndical est caractérisé par l'élection du Président du Syndicat Charente Numérique et l'élection des 3 Vice-Présidents.

M. Jean-Michel BOLVIN effectue un rappel des règles de gouvernance en signalant que :

- Le Comité syndical est composé de 3 collèges (Département, Région et SDEG 16) avec 19 délégués titulaires et 19 délégués suppléants (5 titulaires et 5 suppléants pour le Département ; 3 titulaires et 3 suppléants pour la Région et 11 titulaires et 11 suppléants pour le SDEG 16) ;
- Le délégué titulaire est le détenteur du mandat au sein du Comité syndical. Le délégué suppléant ne siège au Comité syndical avec voix délibérative qu'en cas d'empêchement du délégué titulaire. En cas d'empêchement du délégué titulaire et du délégué suppléant, pouvoir peut-être donné par le délégué titulaire à un autre délégué du même collège (un seul pouvoir par délégué). Il est précisé que pour cette séance, M. Loïc DEAU a donné pouvoir à M. Gérard SORTON.

- Les délibérations sont approuvées via un vote plural (article 9 des statuts) conformément au tableau ci-après :

Collège	Nombre	Voix par représentant	Droits de vote
Département	5	5	25
Région	3	4	12
SDEG 16	11	1	11

## 2- Délégation du Comité syndical au Président :

Deux tableaux récapitulant les décisions prises par le Président dans les domaines mentionnés sur la période de juin à septembre 2021 pour les marchés publics et de mai à septembre 2021 pour les agréments des sous-traitants ont été transmis lors des convocations aux membres du Comité syndical le 11 octobre 2021.

Les documents transmis n'appelant pas d'observation ni de réserve de la part de l'Assemblée, le Comité syndical prend acte des décisions prises par le Président de Charente Numérique dans le cadre de sa délégation générale de compétences, telles que mentionnées en annexe (cf : tableaux 1 et 2) du présent procès-verbal.

## 3- Délibérations :

- Désignation et installation des délégués titulaires et suppléants des collèges Département et Région au sein du Comité syndical de Charente Numérique (n° 2021-31-CS) :

Le Président de séance, M. Jean-Michel BOLVIN, en tant que doyen des membres du Comité syndical, indique que les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 ont entraîné le renouvellement complet des élus du Conseil départemental de la Charente et du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.

Il convient au Comité Syndical de Charente Numérique de prendre acte et d'entériner la désignation des délégués titulaires et suppléants des collèges Département et Région. Au sein du Comité syndical, l'installation des délégués ainsi nouvellement désignés fait expirer le mandat des délégués sortants y compris celui du Président et, conformément à l'article 10 des statuts, le début de la séance - lors de laquelle il est notamment procédé à l'élection du Président de Charente Numérique - est présidé par le doyen d'âge parmi les délégués au sein du Comité syndical, jusqu'à l'élection du nouveau Président.

Les élections départementales et régionales sont sans impact sur les représentants du SDEG 16 désignés au sein du Comité syndical de Charente Numérique qui restent inchangés.

Par suite, sur la base du tableau ci-après, il est proposé au Comité Syndical de Charente Numérique de prendre acte et d'entériner la désignation, par leur assemblée d'origine, des délégués titulaires et suppléants des Collèges

« Département » et « Région » pour siéger au sein du Comité Syndical de Charente Numérique :

Collège	Délégués titulaires	Délégués suppléants
<b>Collège Département de la Charente</b>	<b>BOUTY Philippe</b>	MUGNIER Pierre-Hermann
	<b>SIMONIN Thibaut</b>	DAURE Jean-François
	<b>BONNEFOY Nicole</b>	POINT Fabrice
	<b>CARTERET Michel</b>	MARDIKIAN Patrick
	<b>CHABOT Jacques</b>	SOURISSEAU Jérôme
<b>Collège Région Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>PINVILLE Martine</b>	LABROUSSE Mathieu
	<b>BOUTENEGRE Patrice</b>	HAZOUARD Mathieu
	<b>BONNEFONT Xavier</b>	CHEVALERIAS Thomas
<b>Collège SDEG 16</b>	<b>BOLVIN Jean-Michel</b> <i>(SDEG 16)</i>	BUTON Sylviane <i>(SDEG 16)</i>
	<b>Michel ANDRIEUX</b> <i>(GrandAngoulême)</i>	Bertrand GERARDI <i>(GrandAngoulême)</i>
	<b>ELIE François</b> <i>(GrandAngoulême)</i>	ROUHIER Daniel <i>(GrandAngoulême)</i>
	<b>CAILLE Séverine</b> <i>(GrandCognac)</i>	DUPONT Bernard <i>(GrandCognac)</i>
	<b>LAURENT Yannick</b> <i>(GrandCognac)</i>	TRIOUILLIER Xavier <i>(GrandCognac)</i>
	<b>MARSAUD Jean-Louis</b> <i>(CDC La Rochefoucauld – Porte du Périgord)</i>	<b>BARDOULAT Jean-Pierre</b> <i>(CDC La Rochefoucauld – Porte du Périgord)</i>
	<b>EPAUD Patrick</b> <i>(CDC Lavalette Tude Dronne)</i>	PUYDOYEUX Jean-Jacques <i>(CDC Lavalette Tude Dronne)</i>
	<b>BRIAND Alain</b> <i>(CDC du Rouillacais)</i>	COUVIDAT Eric <i>(CDC du Rouillacais)</i>
	<b>DEAU Loïc</b> <i>(CDC 4B)</i>	RENAUDIN Vincent <i>(CDC 4B)</i>
	<b>BERTRAND Didier</b> <i>(CDC Cœur de Charente)</i>	CROIZARD Christian <i>(CDC Cœur de Charente)</i>
	<b>SORTON Gérard</b> <i>(CDC Val de Charente)</i>	DUPUIS José <i>(CDC Val de Charente)</i>

**Le Comité syndical prend acte et entérine :**

- la désignation, par leur assemblée d'origine, des délégués titulaires et suppléants des Collèges « Département » et « Région » pour siéger au sein du Comité Syndical de Charente Numérique ;
  - l'installation au sein du Comité syndical de Charente Numérique de ces délégués nouvellement désignés, installation à compter de laquelle le mandat des délégués des collèges « Département » et « Région » sortants expire.
- Election du Président du Comité syndical de Charente Numérique (n° 2021-32-CS) :

Il convient désormais de procéder à l'élection du Président de Charente Numérique, qui sera élu parmi les membres du « Collège Département » par les membres à voix délibérative du Comité Syndical.

L'élection s'effectue au scrutin secret et à l'issue d'un seul vote effectué à la majorité simple des droits de votes présents ou représentés sauf si, conformément à l'article 10 du règlement intérieur de Charente Numérique, sur proposition du Président, les présents décident en séance à l'unanimité que le vote à bulletin secret est remplacé par un vote à main levée.

Il est également précisé que conformément à l'article 10 des statuts, le début de la séance sera présidé par le doyen d'âge parmi les délégués au sein du Comité syndical. Puis, une fois élu, le Président exercera immédiatement ses fonctions et prendra donc immédiatement la direction de la séance pour la suite de l'ordre du jour.

Le Président de séance, M. Jean-Michel BOLVIN, en tant que doyen des membres du Comité syndical, procède au recensement des candidatures. M. Philippe BOUTY se présente au titre du collège « Département » et précise qu'il ne prendra pas part au vote.

M. Philippe BOUTY salue l'investissement du Président sortant, M. Jacques CHABOT. Il indique que le programme piloté par Charente Numérique est à un tournant car le déploiement des prises optiques s'est accéléré. Il est soutenu de façon importante par le Département qui vient d'accorder 15 millions d'euros d'avances remboursables avec un programme d'aménagement numérique FTTH qui passe de 160 à 180 millions d'euros du fait des surcoûts constatés dans le cadre de la réalisation des travaux (prises supplémentaires...).

M. Philippe BOUTY souhaite que le projet puisse faire l'objet d'une étude afin de s'assurer de sa soutenabilité financière. L'objectif est d'avoir une prospective claire s'agissant des charges et des recettes futures du Syndicat Charente Numérique. M. Philippe BOUTY souhaite s'appuyer sur les 3 collèges, les Vice-Présidents qui seront prochainement élus, la SPL NATHD et l'équipe du Syndicat. Il souligne l'intérêt stratégique de l'arrivée de la fibre optique dans les territoires ruraux.

Sur proposition du Président (doyen d'âge) et à l'unanimité des présents, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical de Charente Numérique DECIDE :**

- **D'élire M. Philippe BOUTY Président du Comité syndical ;**
- **En conséquence d'installer immédiatement M. Philippe BOUTY dans ses fonctions de Président du Comité Syndical.**

**Cette délibération est adoptée avec quarante-trois (43) voix pour, compte tenu du nombre de voix par représentant.**

M. Jacques CHABOT tient à remercier les élus, la SPL NATHD et l'équipe du Syndicat qui ont participé à ce projet.

- Election des Vice-Présidents et constitution du Bureau de Charente Numérique (n° 2021-33-CS) :



Il convient désormais de procéder à l'élection des Vice-Présidents de Charente Numérique. En effet, au vu de l'article 11 des statuts, une fois le Président élu, il doit être immédiatement procédé à l'élection des Vice-Présidents :

*« Aussitôt après l'élection du Président et sous sa présidence, les membres à voix délibérative du Comité syndical élisent au scrutin secret trois (3) Vice-Présidents : un (1) représentant du premier collège « Département », un (1) représentant du deuxième collège « Région » et un (1) représentant du troisième collège « SDEG 16 ».*

L'élection de chaque Vice-Président s'effectue au scrutin secret et à la majorité absolue, aux deux premiers tours, et à la majorité simple, au troisième tour, des droits de vote des membres ayant voix délibérative au sein du Comité syndical ;

L'article 10 du règlement intérieur de Charente Numérique permet néanmoins, sur proposition du président et à l'unanimité des présents qui l'auront décidé en séance, de remplacer le vote à bulletin secret par un vote à main levée ;

### **1) Election du Vice-Président issu du collège Département**

Le Président procède au recensement des candidatures : M. Thibaut SIMONIN se présente au titre du collège « Département ».

M. Thibaut SIMONIN se présente. Sur proposition du Président et à l'unanimité des présents, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical de Charente Numérique DECIDE d'élire au premier tour du scrutin et à la majorité absolue M. Thibaut SIMONIN, Vice-Président du Comité syndical au titre du collège Département.**

**Le point un (1) de cette délibération est adopté avec vingt-neuf (29) voix pour et dix (10) abstentions, compte tenu du nombre de voix par représentant. M. Xavier BONNEFONT est absent non représenté et le Président n'a pas pris part au vote.**

### **2) Election du Vice-Président issu du collège Région**

Le Président procède au recensement des candidatures : M. Patrice BOUTENEGRE se présente au titre du collège « Région ».

M. Patrice BOUTENEGRE se présente. Sur proposition du Président et à l'unanimité des présents, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical de Charente Numérique DECIDE d'élire au premier tour du scrutin et à la majorité absolue M. Patrice BOUTENEGRE, Vice-Président du Comité syndical au titre du collège Région.**

**Le point deux (2) de cette délibération est adopté avec trente-neuf (39) voix pour, compte tenu du nombre de voix par représentant. M. Xavier**

**BONNEFONT est absent non représenté et le Président n'a pas pris part au vote.**

### **3) Election du Vice-Président issu du collège SDEG 16**

Le Président procède au recensement des candidatures : M. Patrick EPAUD se présente au titre du collège « SDEG 16 ».

M. Patrick EPAUD se présente. Sur proposition du Président et à l'unanimité des présents, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical de Charente Numérique DECIDE d'élire au premier tour du scrutin et à la majorité absolue M. Patrick EPAUD, Vice-Président du Comité syndical au titre du collège SDEG 16.**

**Le point trois (3) de cette délibération est adopté avec vingt-huit (28) voix pour et quinze (15) abstentions, compte tenu du nombre de voix par représentant. Le Président n'a pas pris part au vote.**

**En conséquence, la composition du Bureau est la suivante :**

<b>M. Philippe BOUTY</b>	<b>Président de Charente Numérique</b>
<b>M. Thibaut SIMONIN</b>	<b>Vice-président du collège « Département »</b>
<b>M. Patrice BOUTENEGRE</b>	<b>Vice-président du collège « Région »</b>
<b>M. Patrick EPAUD</b>	<b>Vice-président du collège « SDEG 16 »</b>

- Délégation de compétence au Président et au bureau (n° 2021-34-CS) :

Le Président présente le rapport avec un principe retenu : le Comité syndical est compétent pour les sujets relevant de sa compétence (liste finie : article 9 des statuts), le Président a un nombre limité de délégations (liste finie : annexe de la délibération) et le bureau est compétent dans les domaines qui ne relèvent pas de la compétence du Comité syndical et du Président de Charente Numérique.

Le Comité Syndical souhaite conserver, en plus des attributions qui lui sont réservées en application de l'article 9 des statuts de Charente Numérique, compétence :

- Pour toutes les décisions concernant les marchés et accords-cadres en cours et à venir, relatives :
  - A la remise gracieuse de pénalités contractuelles ;
  - Au règlement amiable des différends contractuels (tels que notamment les transactions, tout acte/avenant ayant en tout ou partie un caractère transactionnel) ;
- Pour toutes décisions relatives aux futurs emprunts destinés au financement des investissements prévus par le Budget de Charente Numérique ;

- Pour toutes décisions destinées à répondre à un besoin de trésorerie de Charente Numérique notamment par le recours à des prêts ou avances remboursables auprès de ses membres ou d'autres personnes publiques

et ce, afin de soumettre les décisions à prendre dans ces domaines à la collégialité du vote des membres composant ledit Comité.

Toutefois, afin de fluidifier le fonctionnement de Charente Numérique sans remise en cause du principe évoqué *supra*, concernant la mise en œuvre et la gestion des emprunts et prêt relais souscrits à ce jour par le Syndicat, à savoir les contrats dont le périmètre et les caractéristiques ont été respectivement approuvés par le Comité Syndical suivant ses délibérations n° 2018-16-CS du 6 juin 2018, n° 2020-23-CS du 18 juin 2020 (pour les emprunts initiaux) et délibération n° 2021-19-CS du 31 mars 2021 (pour l'emprunt de type prêt relais), il est nécessaire de déléguer au Président la mise en œuvre et/ou la gestion de ces emprunts pour le compte du Syndicat dans les limites fixées à l'annexe (point 10) à la présente délibération et ce, dans les conditions conformes aux statuts de Charente Numérique.

#### **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) de Charente Numérique (n° 2021-35-CS) :

Le Comité syndical de Charente Numérique a désigné par délibération n° 2021-3-CS du 1<sup>er</sup> février 2021 les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres (CAO).

Le renouvellement des assemblées délibérantes des membres de Charente Numérique dans le cadre des élections départementales et régionales de juin 2021 a impacté la composition du Comité Syndical de Charente Numérique s'agissant du collège « département » et du collège « région ».

Il a conduit à la fin du mandat des délégués des collèges « Département » et « Région » du Comité syndical lors de l'installation des délégués nouvellement renouvelés.

La composition de l'actuelle CAO ne permet donc plus de garantir l'expression du pluralisme des élus au sein du Comité syndical. L'article 10 du règlement intérieur de Charente Numérique permet sur proposition du président et à l'unanimité des présents qui l'auront décidé en séance, de remplacer le vote à bulletin secret par un vote à main levée.

Pour constituer la CAO de Charente Numérique, le Président a procédé au recensement des candidatures suivantes :

Membres titulaires	Suppléants
M. Thibaut SIMONIN	M. Michel CARTERET
M. Patrice BOUTENEGRE	M. Xavier BONNEFONT
M. Patrick EPAUD	M. Jean-Louis MARSAUD

Mme Séverine CAILLE	M. Didier BERTRAND
Mme Martine PINVILLE	M. Jacques CHABOT

Sur proposition du Président et à l'unanimité des présents, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical de Charente Numérique DECIDE d'élire les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres de Charente Numérique ci-après :**

Membres titulaires	Suppléants
M. Thibaut SIMONIN	M. Michel CARTERET
M. Patrice BOUTENEGRE	M. Xavier BONNEFONT
M. Patrick EPAUD	M. Jean-Louis MARSAUD
Mme Séverine CAILLE	M. Didier BERTRAND
Mme Martine PINVILLE	M. Jacques CHABOT

**En conséquence, la composition de la commission d'appel d'offres de Charente Numérique est donc la suivante :**

Membres titulaires	Suppléants
<b>M. Philippe BOUTY (président de droit)</b>	
<b>M. Thibaut SIMONIN</b>	<b>M. Michel CARTERET</b>
<b>M. Patrice BOUTENEGRE</b>	<b>M. Xavier BONNEFONT</b>
<b>M. Patrick EPAUD</b>	<b>M. Jean-Louis MARSAUD</b>
<b>Mme Séverine CAILLE</b>	<b>M. Didier BERTRAND</b>
<b>Mme Martine PINVILLE</b>	<b>M. Jacques CHABOT</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Désignation de l'administrateur de la Société Publique Locale Nouvelle Aquitaine Très Haut Débit (n° 2021-36-CS) :

Charente Numérique est actionnaire de la SPL Nouvelle-Aquitaine THD qui a pour objet l'exploitation et la commercialisation des réseaux de communications électroniques à très haut débit d'initiative publique de ses actionnaires.

La Société Publique Locale est administrée par un Conseil d'administration composé de quatorze (14) membres. Le nombre de représentants pour chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales actionnaire est fixé par les statuts de la SPL, arrêtés par une décision de son Assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2021. En vertu de l'article 15 de ces statuts, il est attribué un siège au conseil d'administration pour un représentant de Charente Numérique qui, pour rappel, possède 7,14 % du capital de la SPL NATHD.

Conformément à l'article R.1524-3 du Code général des collectivités territoriales, dès lors que le Comité syndical est renouvelé totalement ou partiellement, le mandat des administrateurs au Conseil d'administration d'une SPL prend fin.

Il convient de délibérer sur la désignation et la nomination d'un administrateur pour siéger, à titre de représentant de Charente Numérique, au sein du conseil d'administration de la SPL Nouvelle Aquitaine THD, et ce, après un appel à candidature au sein des délégués du Comité syndical de Charente Numérique.

L'article 10 du règlement intérieur de Charente Numérique prévoit que sur proposition du président, si l'unanimité des présents le décide en séance, le vote à bulletin secret peut être remplacé par un vote à main levée.

Le Président procède au recensement des candidatures avec un délégué titulaire du collège Département qui s'est déclaré candidat : M. Thibaut SIMONIN. Sur proposition du Président et à l'unanimité des présents, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical de Charente Numérique DECIDE de désigner M. Thibaut SIMONIN comme représentant de Charente Numérique pour siéger en tant que membre du conseil d'administration de la SPL Nouvelle-Aquitaine THD.**

Cette délibération est adoptée avec trente-huit (38) voix pour et dix (10) abstentions, compte tenu du nombre de voix par représentant.

- Désignation d'un représentant de Charente Numérique à l'agence technique de la Charente (n° 2021-37-CS) :

Par délibération n° 2018-9-CS en date du 28 février 2018, le Comité syndical de Charente Numérique a approuvé les statuts de l'Agence Technique de la Charente ainsi que l'adhésion à l'ATD16 pour le volet assistance numérique et informatique à compter du début d'année 2018.

Le 21 octobre 2021, le Comité Syndical de Charente Numérique vient d'entériner l'installation en son sein des délégués des collèges « Département » et « Région » nouvellement désignés et l'expiration corrélativement du mandat des délégués sortants de ces mêmes collèges. Il convient désormais de désigner un nouveau représentant titulaire et un nouveau représentant suppléant du Syndicat Charente Numérique à l'ATD16.

L'article 10 du règlement intérieur de Charente Numérique prévoit que sur proposition du président, si l'unanimité des présents le décide en séance, le vote à bulletin secret peut être remplacé par un vote à main levée.

Le Président procède au recensement des candidatures avec un délégué titulaire du collège Département qui se déclare candidat comme représentant titulaire : M. Thibaut SIMONIN. Le Président propose par ailleurs la candidature de Mme Nicole BONNEFOY, déléguée titulaire du collège Département, comme représentant suppléant ;

Sur proposition du Président et à l'unanimité des présents, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical de Charente Numérique DECIDE de désigner M. Thibaut SIMONIN comme représentant titulaire et Mme Nicole BONNEFOY comme représentant suppléant du Syndicat Charente Numérique pour siéger au sein de l'assemblée générale de l'ATD16.**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Approbation de la convention de participation de la Région Nouvelle-Aquitaine au programme FTTH d'aménagement numérique (n° 2021-38-CS) :

La convention de participation de la Région Nouvelle-Aquitaine au programme FTTH est soumise à votre approbation. Elle intègre à la fois son engagement initial et ses nouveaux engagements financiers (+ 500 K€ et 9,6 M€ au titre de la compensation des fonds européens) en précisant les versements déjà effectués au titre de la convention initiale (environ 11 M€).

Le montant global définitif et maximum de l'aide régionale pour le projet FTTH de Charente Numérique est désormais fixé à 34 541 642 € sur la base d'un taux relevé à 19,18 % avec un plan de financement prévisionnel établi de la façon suivante :

Contributeur	Nature	Montant des recettes	%
Région Nouvelle-Aquitaine	Subvention 2017	24 390 000,00	
Région Nouvelle-Aquitaine	Aide supplémentaire 2020	500 000	
Région Nouvelle-Aquitaine	Subvention 2021 (compensation UE)	9 651 642,00	
<b>Région Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>Total</b>	<b>34 541 642,00</b>	<b>19,18</b>
Etat FSN	Subvention	58 110 000,00	32,26
Département de la Charente	Aide initiale + 500 000 €	24 890 000,00	13,82
Autres contributions	SDEG, Emprunts, redevances et autres	62 594 000,00	34,74
<b>Total</b>		<b>180 135 642,00</b>	<b>100,00</b>

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la convention jointe au présent rapport et d'autoriser le Président à signer ladite convention.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical de Charente Numérique DECIDE :**

- **D'approuver la convention de participation de la Région Nouvelle-Aquitaine au titre du programme FTTH sous maîtrise d'ouvrage de Charente Numérique ci-jointe au présent rapport ;**

- **D'autoriser le Président de Charente Numérique à signer ladite convention de participation de la Région Nouvelle-Aquitaine au titre du programme FTTH sous maîtrise d'ouvrage de Charente Numérique.**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Convention de partenariat pour la constitution d'un fond de plan « très grande échelle » et la production de mise à jour sur le territoire du département de la Charente au format d'échange PCRS (n° 2021-39-CS) :

La réforme anti-endommagement a été votée en 2010 dans le cadre de la loi Grenelle 2. Cette réforme, également appelée réforme DT / DICT, est entrée en vigueur le 1er juillet 2012. Les concessionnaires de réseaux sont désormais tenus de disposer d'une représentation numérique de ces derniers dans une classe de haute précision (classe A -5cm). Cette exigence est fixée au 1er janvier 2020 pour les zones urbaines et en 2026 pour le milieu rural.

Avec l'open data différé de 5 ans, le pool des financeurs de la démarche reste propriétaire de « sa » donnée pendant 5 ans et ce n'est qu'à ce terme que les données basculent dans le domaine public. Les prises vue seront réalisées par l'IGN sur 2 années : 2021 et 2022, avec des rendus intermédiaires.

Saisissant l'opportunité, Charente Numérique qui est propriétaire de réseaux communications électroniques en fibre optique s'est déclaré intéressé par la démarche. Même si 80% de nos câbles sont dans des fourreaux ou sur des poteaux propriété d'Orange, à qui il reviendrait d'effectuer ce travail, il semble pertinent pour la pérennité du réseau de disposer d'une telle précision de fond de plan.

Charente Numérique participera en fonctionnement à hauteur de 1 000 € TTC/an pour 5 ans (5 000 € au total). Aussi, il est proposé au Comité syndical :

- o D'approuver la convention de partenariat technique et financier pour la constitution d'un fond de plan « très grande échelle » et la production de mise à jour sur le territoire du Département au format d'échange PCRS ;
- o D'autoriser le Président de Charente Numérique à signer la convention afférente jointe au présent rapport.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical de Charente Numérique DECIDE :**

- **D'approuver la convention de partenariat technique et financier pour la constitution d'un fond de plan « très grande échelle » et la production de mise à jour sur le territoire du Département au format d'échange PCRS, jointe au présent rapport ;**
- **D'autoriser le Président de Charente Numérique à signer ladite convention de partenariat technique et financier pour la constitution d'un fond de plan « très grande échelle » et la production de mise à jour sur le territoire du Département au format d'échange PCRS.**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Adhésion à la convention de participation pour le risque santé (n° 2021-40-CS) :

Par délibération n° 2020-51-CS en date du 18 novembre 2020, le Comité Syndical de Charente Numérique a donné mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente (CDG16) pour le lancement d'une procédure de consultation en vue de la conclusion d'une convention de participation pour le risque SANTE. Au terme de cette mise en concurrence, le Conseil d'Administration du CDG16, après avis du Comité Technique, a retenu pour ce risque, lors de sa séance du 25 mai 2021, la MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE avec une tarification par classe d'âge.

Une convention de participation sera mise en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une durée de 6 ans à laquelle le syndicat Charente Numérique a la possibilité d'adhérer par le biais d'une convention dont le modèle est joint à la présente délibération. L'article 3 de cette convention prévoit la facturation de frais annuels de gestion par le Centre en contrepartie de la mise en place et du pilotage du contrat.

En cas d'adhésion, il convient de fixer la participation financière à accorder aux fonctionnaires, agents de droit public et privé en activité adhérents au contrat et d'en définir les éventuelles modulations. Le Comité Technique a donné un avis favorable sur le principe de cette adhésion ainsi que sur ses conditions de mise en œuvre lors de sa séance du 6 septembre 2021.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical de Charente Numérique DECIDE :**

- **d'adhérer à la convention de participation conclue, pour le risque SANTE, par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente avec la MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE ;**
- **en conséquence, d'autoriser le Président de Charente Numérique à signer la convention d'adhésion jointe au présent rapport et tout acte en découlant ;**
- **d'inscrire au budget de chaque exercice les crédits nécessaires au règlement des frais annuels de gestion ;**
- **d'accorder une participation financière aux fonctionnaires, agents de droit public et privé en activité adhérents au contrat et de fixer le niveau de participation suivant :**
  - ✓ **25 euros brut par mois pour les agents de Charente Numérique dont l'indice majoré est inférieur ou égal à 489 ;**
  - ✓ **5 euros brut par mois pour les agents de Charente Numérique dont l'indice majoré est supérieur à 489.**

**La participation pourra être revalorisée selon une nouvelle délibération du Comité syndical de Charente Numérique.**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.



- Adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance (n° 2021-41-CS) :

Par délibération n° 2020-51-CS en date du 18 novembre 2020, le Comité Syndical de Charente Numérique a donné mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente (CDG16) pour le lancement d'une procédure de consultation en vue de la conclusion d'une convention de participation pour le risque PREVOYANCE. Au terme de cette mise en concurrence, le Conseil d'Administration du CDG16, après avis du Comité Technique, a retenu pour ce risque, lors de sa séance du 25 mai 2021, TERRITORIA MUTUELLE.

Une convention de participation sera mise en œuvre à compter du 1er janvier 2022 pour une durée de 6 ans à laquelle le syndicat Charente Numérique a la possibilité d'adhérer par le biais d'une convention dont le modèle est joint à la présente délibération. L'article 3 de cette convention prévoit la facturation de frais annuels de gestion par le Centre en contrepartie de la mise en place et du pilotage du contrat.

En cas d'adhésion, il convient de :

- fixer la participation financière à accorder aux fonctionnaires, agents de droit public et privé en activité adhérents au contrat et d'en définir les éventuelles modulations;
- Retenir l'assiette de garanties pour l'ensemble des agents adhérents au contrat parmi les 3 choix suivants :
  - Choix 1 : la collectivité choisit de ne pas assurer le régime indemnitaire,
  - Choix 2 : la collectivité choisit d'assurer le régime indemnitaire (45 %) pendant les périodes de demi-traitement,
  - Choix 3 : la collectivité choisit d'assurer le régime indemnitaire pour l'ensemble de ses agents, pendant les périodes de demi-traitement, et pendant les périodes de plein-traitement pour les congés de CLM (congé de longue maladie), CLD (congé de longue durée) et CGM (congé de grave maladie), à hauteur de 95%.

Le Comité Technique a donné un avis favorable sur le principe de cette adhésion ainsi que sur ses conditions de mise en œuvre lors de sa séance du 6 septembre 2021.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical de Charente Numérique DECIDE :**

- **d'adhérer à la convention de participation conclue, pour le risque PREVOYANCE, par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente avec TERRITORIA MUTUELLE ;**
- **en conséquence, d'autoriser le Président de Charente Numérique à signer la convention d'adhésion jointe au présent rapport et tout acte en découlant ;**
- **d'inscrire au budget de chaque exercice les crédits nécessaires au règlement des frais annuels de gestion ;**

- **d'accorder une participation financière aux fonctionnaires, agents de droit public et privé en activité adhérents au contrat et de fixer le niveau de participation suivant :**
    - ✓ **15 euros brut par mois pour les agents de Charente Numérique dont l'indice majoré est inférieur ou égal à 489 ;**
    - ✓ **5 euros brut par mois pour les agents de Charente Numérique dont l'indice majoré est supérieur à 489.**
- La participation pourra être revalorisée selon une nouvelle délibération du Comité syndical de Charente Numérique.**
- **de retenir pour l'ensemble des agents adhérents au contrat l'assiette de garanties suivante : Charente Numérique choisit d'assurer le régime indemnitaire pour l'ensemble de ses agents, pendant les périodes de demi-traitement, et pendant les périodes de plein-traitement pour les congés de CLM (congé de longue maladie), CLD (congé de longue durée) et CGM (congé de grave maladie), à hauteur de 95 % (choix 3).**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Adoption du procès-verbal du Comité syndical du 9 juin 2021 (n° 2021-42-CS) :

Le Président rappelle que le compte-rendu de séance a été transmis à l'ensemble des délégué(e)s avec les convocations.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **4. Point sur le déploiement FtTH et sur la commercialisation :**

- Déploiement : prévision fin 2021

M. Jean CARRUETTE explique que le dernier trimestre s'annonce en ligne avec les objectifs, permettant d'atteindre la cible fixée en décembre 2020 : plus de 50 000 prises construites fin 2021. Au 18 octobre 2021, le nombre de prises construites par les 2 groupements titulaires des marchés FTTH (Fiber to the Home soit la distribution directement en fibre optique des habitations et des locaux professionnels) est de 48 000.

Parmi celles-ci, 44 000 prises sont déjà éligibles et ouvertes à la commercialisation, 4 000 sont recettées par LFNA et Charente Numérique et sont en cours d'intégration dans le système d'information du fermier LFNA (gel commercial).

A cette même date, environ 35 000 prises sont lancées en travaux : EXE livrés par les titulaires et en cours d'analyse ou EXE livrés et validés par Charente Numérique.

2 principales difficultés perturbent le déroulement des jalons 3 de l'ensemble des lots :

- La pénurie de poteaux métalliques (convention iBLO Orange) : la reprise mondiale post crise sanitaire provoque un manque important de matière première (acier, aluminium). Orange qui fournit en poteaux les opérateurs FTTH déployant dans ses infrastructures fait face depuis avril 2021 à une pénurie chez ses fournisseurs.

Cette pénurie est aggravée par :

- l'augmentation en 2021 du rythme de déploiement de la fibre optique en zone rurale, plus consommatrice de poteaux que la zone AMII.
- l'abandon fin 2020 des poteaux en bois par Orange qui a provoqué un transfert du volume commandé vers les poteaux métalliques.

M. Jean CARRUETTE fait part de ses inquiétudes sur les livraisons de prises au cours de l'année 2022.

- Le temps de réaction d'ENEDIS pour changer les appuis bétons : sur l'ensemble du projet, environ 200 à 300 appuis SDEG/ENEDIS seront déclarés à changer (KO au calcul de charge). A date, il y en a une centaine déclarés à ENEDIS depuis avril 2021. Aucun appui n'a été changé au 21 octobre et le déploiement est arrêté sur les zones en question. Cela représente aujourd'hui près de 1 500 logements inéligibles pour cette raison.

Le Président indique que la problématique est identique en Charente-Limousine avec des coûts de raccordements très importants pour les habitations les plus éloignées.

Pour compléter, il est prévu dans la convention que le changement d'appui soit facturé au maître d'ouvrage du Réseau d'Initiative Publique FTTH. Le coût de remplacement d'un poteau ENEDIS est facturé sous la forme d'un forfait de 5 000 €, étant précisé que c'est ENEDIS qui procède au changement de poteau. C'est pour cela qu'il y'a beaucoup de poteaux bois qui sont installés par Charente Numérique à côté du poteau ENEDIS pour permettre un déploiement du réseau plus rapide et à moindre coût. Cela suscite des remontées compréhensibles des élus locaux et des administrés à cause de l'aspect inesthétique du déploiement réalisé.

M. Xavier BONNEFONT indique que ce type de situation est récurrente dans Angoulême et son agglomération. M. Jean CARRUETTE indique que la problématique est remontée au plus haut niveau de l'Etat afin d'apporter une solution en 2022. M. Thibaut SIMONIN indique que cette situation est paradoxale car à partir de 2025 va commencer la dépose du réseau cuivre.

- Point commercial :

Sur le plan commercial, on constate à date que le réseau de Charente Numérique est 2<sup>ème</sup> au niveau de la SPL NATHD qui regroupe 7 départements. Nous dénombrons au 30 septembre, 8 292 abonnés, 2 903 commandes en cours, 41 120 logements éligibles et 56 493 logements en cours de construction. Il est

précisé que la Corrèze a terminé son déploiement et compte désormais 16 883 abonnés. Le taux de raccordement à la 1<sup>ère</sup> intervention n'est pas trop dégradé (95 %) malgré le volume de raccordements effectués.

M. Patrice BOUTENEGRE souhaite savoir comment Charente Numérique communique une fois qu'une zone peut bénéficier d'une offre internet très haut débit fibre optique. M. Jean CARRUETTE indique qu'il y'a 2 axes de communications : un premier avec une communication de la Société Publique Locale Nouvelle Aquitaine Très haut Débit (SPL NATHD) qui envoie un mél aux communes dès qu'il y'a 10 prises éligibles et un second avec un mail envoyé par Charente Numérique en amont du mél de la SPL NATHD une fois qu'une zone FTTH a été recettée.

Gabriel GOUDY, Directeur de la SPL NATHD, précise que des fiches pratiques sont également transmises aux élus locaux. Il y'a également un site internet qui matérialise la commercialisation des prises avec un code couleur (rouge : en cours de déploiement ; jaune : Charente Numérique a terminé le déploiement avec une période de gel commercial ; vert : commercialisable).

M. Jacques CHABOT indique qu'avant la crise sanitaire, des réunions d'information étaient organisées dans les communes. Ce type de réunion pourrait être de nouveau organisée en 2022.

M. Jean CARRUETTE informe les membres du Comité syndical que La Fibre Nouvelle Aquitaine, exploitant du réseau des syndicats adhérents de la SPL NATHD, a rendu éligible le plus grand nombre de prises sur le plan national au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021. M. Gabriel GOUDY précise qu'il y'a environ 250 000 prises en exploitation et 50 000 abonnés sur le réseau FTTH qui ont une offre de service fibre optique.

- Point commercial : le raccordement client

M. Jean CARRUETTE considère que la qualité de la prestation du raccordement client est un problème d'ampleur nationale qui touche à peu près 10 % des raccordements clients. Jusqu'au Point de Branchement Optique (PBO), le réseau est construit par Charente Numérique. Le raccordement consiste à construire le lien fibre du PBO jusqu'à la Prise Terminale Optique à l'intérieur de chaque logement.

Les 4 grands opérateurs ont exigé auprès de l'ARCEP que ces raccordements soient réalisés par leurs soins dans les années 2009/2010 alors que les collectivités porteuses de RIP souhaitaient effectuer les raccordements sur les réseaux qu'ils construisent. L'ARCEP a autorisé le fait que les opérateurs commerciaux puissent choisir le processus de raccordement qui leur convient. Ils réalisent donc aujourd'hui les raccordements avec leur propre chaîne de sous-traitance.

L'opérateur commercial procède au raccordement en mode STOC (sous-traitance opérateur commercial). La SPL NATHD en charge de la commercialisation du réseau FTTH propriété des Syndicats est obligée au regard des lignes directrices de l'ARCEP, de confier les prestations de raccordements aux opérateurs commerciaux.

La SPL est facturée par les opérateurs commerciaux du montant de la prestation correspondant au type de raccordement (aérien, souterrain, façade, immeuble...). Le coût de cette prestation est bien identifié (ex : 350 € pour un raccordement normal). Charente Numérique est ensuite facturée par la SPL du même montant.

Les opérateurs versent pour leur part un montant par raccordement (250 €) qui devrait correspondre à leur participation aux raccordements. Ce montant est en fait inférieur à celui qui leur est versé par la SPL suite à la prise en charge financière par les Syndicats, maître d'ouvrage des RIP.

Le modèle voulu par l'ARCEP et les opérateurs privés conduit à une chaîne de sous-traitance qui peut être défaillante en termes de qualité de travail, voire de respect des règles de sécurité avec parfois des personnels mal formés et sous qualifiés. Cette situation provoque de nombreuses malfaçons aussi bien chez les particuliers que sur le réseau. L'ARCEP, le gouvernement et les services adéquats de l'Etat ont été sensibilisés par les collectivités et leurs associations afin que des solutions soient trouvées rapidement. Un nouveau contrat plus contraignant vis-à-vis des opérateurs commerciaux et de leurs sous-traitants a été signé entre la SPL NATHD et les opérateurs. Sa mise en application est actuellement observée.

Charente Numérique et la SPL NATHD pourraient être amenés à sévir envers les opérateurs commerciaux (sanction) afin que les dégradations constatées sur les infrastructures soient résolues.

M. Gabriel GOUDY précise qu'il y'a plus de 1 000 raccordements par semaine et que 93 % des raccordements se passent correctement. La SPL effectue des audits sécurité et il est arrivé que la SPL interdise à certains sous-traitants de travailler sur le réseau FTTH, notamment pour non-respect des règles de sécurité.

M. Eric COUVIDAT souhaite connaître les causes des raccordements KO. M. Gabriel GOUDY indique qu'il s'agit essentiellement de problématiques liées au génie-civil.

Le Président propose qu'il y'ait des comités de suivi territoire par territoire pour faire remonter les problématiques constatées sur le terrain.

## 5. Questions et observations diverses :

Le Président remercie l'ensemble des participants et informe les membres du Comité syndical de la prochaine réunion (29 novembre 2021 à 14h00).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

\* \* \* \* \*

**Annexe n° 1 du procès verbal du 21 octobre 2021 - Délégation du Comité syndical au Président de Charente Numérique : suivi des marchés (de juin à septembre 2021)**

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	Observations
2021	18001	02/06/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 82 : reprise d'ingénierie J1	Travaux	-	250 253,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	22/07/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 83 : reprise d'ingénierie J3	Travaux	-	83 430,42 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	04/06/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 84 : GC pour désaturation Blanzac Bourg J3	Travaux	-	91 878,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	04/06/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 85 : ébranchage VLO2 + 2 réparations de casses GC VL03 + 2 désaturations VL03 et VL05 J2	Travaux	-	55 048,55 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	04/06/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 86 : création GC non présent en PITS Orange CL02 + 3 créations de GC sur refus de pose poteaux AEOP CL03 et BG03et impossibilité de pose sur CL02 J3	Travaux	-	50 475,40 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	03/06/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 87 : forages dirigés J2	Travaux	-	246 809,02 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	06/06/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 88 : consignation ENEDIS remplacement d'appuis BG03_BG04 -J3	Travaux	-	3 105,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	06/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 89 : GC sur remplacement poteau impossible CL04 -J3	Travaux	-	4 554,99 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	06/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 90 : réalisation d'ébranchage CL02 -J3	Travaux	-	34 505,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	06/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 91 : 6 forages dirigés sur demande du Conseil Départemental 16 BL07 -J3	Travaux	-	38 748,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	06/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 92 : forage dirigé sous ouvrage d'art MM09 -J3	Travaux	-	15 553,82 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	05/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 93 : forages dirigés BB13 -J4	Travaux	-	139 171,48 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	05/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 94 : forages dirigés BB14 -J4	Travaux	-	64 851,04 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 2 : sud du département)

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20211129-2021\_43\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	Observations
2021	18001	05/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 95 : forages dirigés BL03 -J3	Travaux	-	28 751,01 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	05/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 96 : forages dirigés BR06 -J3	Travaux	-	19 560,11 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	05/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 97 : réparations de GC Orange BB2_BB10 -J3	Travaux	-	17 152,38 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	05/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 98 : réparations de GC Orange MM01_MM04_MM05_MM07_BB01_BB03_BB06_BB09 -J4	Travaux	-	107 436,69 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	05/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 99 : ébranchage BR06 -J3	Travaux	-	28 840,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	06/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 100 : prises isolées CL07 -J3	Travaux	-	24 819,47 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	05/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n°101 : prises isolées CL04 -J3	Travaux	-	5 336,76 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	05/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 102 : prises isolées BB10 -J3	Travaux	-	73 372,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	05/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 103 : études prises isolées CL03 -J3	Travaux	-	15 136,87 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	05/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 104 : travaux passage du pont de St Laurent RD674_MM06 -J3	Travaux	-	8 967,92 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	13/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 105 : réalisation complétude de prises sur Médillac CL01 -J3	Travaux	-	19 147,48 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	13/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 106 : réalisation complétude de prises sur St Quentin de Chalais CL01 -J3	Travaux	-	7 024,82 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	13/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 107 : pose armoire SRO BL05 -J4	Travaux	-	9 942,31 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	13/08/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 108 : réparation de la casse Orange GC chambre 16147-FT35_VL01 -J2	Travaux	-	26 813,24 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	15/09/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 109 : ébranchages ZAPM BB02 et BL07 -J3	Travaux	-	40 685,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	15/09/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 110 : ébranchages ZAPM VL -J2	Travaux	-	10 773,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	15/09/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 111 : réalisation GC sur infrastructures non mobilisables -J3	Travaux	-	348 361,53 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	05/10/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 112 : déplacement d'une remontée aéro souterraine SDEG MM06	Travaux	-	1 821,52 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20211129-2021\_43\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	Observations
2021	18001	20/09/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 113 : réparation de plusieurs casses orange GC VL01 -J2	Travaux	-	5 003,08 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	24/09/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 114 : réalisation GC sur infrastructures non mobilisables BB01-03-09 et 014-05-07 -J4	Travaux	-	180 609,22 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18001	24/09/2021	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 115 : ébranchages ZAPM restantes -J3	Travaux	-	41 200,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2021	18002	01/06/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 109 : GC portée molle indisponible LM14 - J1	Travaux	-	13 154,32 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	01/06/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 110 : ajout de chambres CH08 - J2	Travaux	-	4 246,17 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	01/06/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 111 : raccordement collège Jean Lartaut - Jarnac	Travaux	-	2 243,90 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	03/06/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 112 : infrastructures transport non mobilisable SE15 - J4	Travaux	-	41 790,19 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	03/06/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 113 : infrastructures transport non mobilisable SE14 - J4	Travaux	-	43 895,21 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 114 : prises ajoutées CH01 - J3	Travaux	-	14 100,75 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 115 : prises ajoutées CH03 - J3	Travaux	-	49 148,24 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 116 : prises ajoutées CH06 - J3	Travaux	-	1 728,62 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 117 : prises ajoutées GE04 - J3	Travaux	-	4 492,98 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 118 : prises ajoutées GE05 - J3	Travaux	-	14 398,49 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 119 : prises ajoutées GE07 - J3	Travaux	-	11 168,46 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 120 : prises ajoutées LM01 - J3	Travaux	-	6 285,24 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 121 : prises ajoutées LM04 - J3	Travaux	-	15 831,12 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 122 : prises ajoutées LM03 - J3	Travaux	-	15 118,76 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)



Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20211129-2021\_43\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	Observations
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 123 : prises ajoutées HI02 - J3	Travaux	-	8 826,47 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 124 : prises ajoutées LM06 - J3	Travaux	-	6 019,91 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 125 : prises ajoutées LM08 - J3	Travaux	-	4 921,56 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 126 : prises ajoutées SE03 - J3	Travaux	-	10 752,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 127 : prises ajoutées SE04 - J3	Travaux	-	14 634,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 128 : prises ajoutées SE09 - J3	Travaux	-	3 036,40 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 129 : prises ajoutées SE10 - J3	Travaux	-	26 463,76 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 130 : prises ajoutées SE11 - J3	Travaux	-	7 357,61 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 131 : prises ajoutées SE12 - J3	Travaux	-	26 760,47 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 132 : prises ajoutées RI04 - J3	Travaux	-	47 161,43 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 133 : prises ajoutées RI07 - J3	Travaux	-	40 392,65 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 134 : prises ajoutées RI08 - J3	Travaux	-	28 69,61 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 135 : prises ajoutées SE01 - J3	Travaux	-	75 052,57 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 136 : prises prises ajoutées HI03 - J3	Travaux	-	20 033,37 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	03/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 137 : GC de désaturation HI02 - J3	Travaux	-	4 762,92 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 138 : réparation LM04_GE04 - J3	Travaux	-	10 486,28 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 139 : réparation LM02 - J4	Travaux	-	5 656,67 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	24/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 140 : GC GE04 - J3	Travaux	-	15 039,71 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	24/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 141 : désaturation CH06 - J3	Travaux	-	15 954,66 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 142 : prises isolées CH02 - J4	Travaux	-	2 210,61 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 143 : prises isolées HI04 - J4	Travaux	-	25 707,39 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation Ftth/FttE - Lot 3 : ouest du département)

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20211129-2021\_43\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	Observations
2021	18002	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 144 : prises isolées LM02 - J4	Travaux	-	10 922,22 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 145 : prises isolées LM05 - J4	Travaux	-	17 809,73 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 146 : prises isolées LM16 - J4	Travaux	-	11 983,15 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 147 : prises isolées SE14 - J4	Travaux	-	31 358,59 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18002	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 148 : prises isolées SE15 - J4	Travaux	-	21 630,88 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2021	18003	01/06/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 144 : raccordement collège Eugène Delacroix - St Amant de Boixe	Travaux	-	2 963,30 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	15/06/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 145 : élagage RL06 et VB05 - J3	Travaux	-	27 011,25 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	24/06/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 146 : réfécation provisoire chantier AU05 - J3	Travaux	-	4 260,06 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	24/06/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 147 : pose enrobé à froid VB04	Travaux	-	1 708,14 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	08/07/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 148 : élagage AI10 - J3	Travaux	-	23 409,75 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	08/07/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 149 : élagage VB07 - J3	Travaux	-	41 417,25 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 150 : élagage AU10 -J4	Travaux	-	9 904,13 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n°151 : élagage complétude RL01 - J2	Travaux	-	2 693,25 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	05/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n°152 : élagage AI04 - J1	Travaux	-	1 750,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	03/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 153 : AEOP complémentaire AI01 - J2	Travaux	-	2 348,72 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	03/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 154 : AEOP complémentaire AI03 -J2	Travaux	-	763,96 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	03/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 155 : AEOP complémentaire AI05 -J2	Travaux	-	1 641,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	03/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 156 : AEOP complémentaire AU09 -J2	Travaux	-	7 371,30 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	03/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 157 : AEOP complémentaire MT10 -J2	Travaux	-	1 641,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	03/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 158 : AEOP complémentaire RL01 -J2	Travaux	-	1 641,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	03/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 159 : AEOP complémentaire CN02 -J2	Travaux	-	1 641,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20211129-2021\_43\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	Observations
2021	18003	03/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 160 : AEOP complémentaire CN06 -J2	Travaux	-	1 641,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	03/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 161 : AEOP complémentaire CN12 -J2	Travaux	-	2 023,58 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	03/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 162 : AEOP complémentaire VB06 -J2	Travaux	-	1 641,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	03/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 163 : élagage MT09 -J3	Travaux	-	7 203,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 164 : réparations AU07 -J3	Travaux	-	25 210,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 165 : GC poteaux CN06 -J2	Travaux	-	23 977,83 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 166 : réfections povisoires AU08 -J3	Travaux	-	1 049,58 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 167 : réfections povisoires CM01 -J3	Travaux	-	4 527,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 168 : réfections povisoires + forage dirigé CM04 -J3	Travaux	-	7 563,15 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 169 : réfections povisoires + forage dirigé AU07 -J3	Travaux	-	39 102,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 170 : réfections povisoires CN13 -J3	Travaux	-	33 222,29 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 171 : densification CN11 - J1	Travaux	-	2 103,59 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 172 : AEOP -J3	Travaux	-	45 009,28 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	20/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 173 : hydrocurage CN13 -J3	Travaux	-	6 702,01 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	20/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 174 : réparation CG Orange MT03 -J4	Travaux	-	3 526,51 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	20/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 175 : réparation CG Orange CN06/CN14 -J2	Travaux	-	1 978,90 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	15/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 176 : déplacement poteau sur MT09 - J3	Travaux	-	848,15 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 177 : élagage VB08 - J3	Travaux	-	39 616,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 178 : élagage VB08 - J3	Travaux	-	18 007,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 179 : élagage VB04 - J3	Travaux	-	27 011,25 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20211129-2021\_43\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	Observations
2021	18003	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 180 : prises isolées AU06 - J4	Travaux	-	4 578,77 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 181 : prises isolées AU10 - J4	Travaux	-	2 219,93 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 182 : prises isolées CN08 - J4	Travaux	-	30 952,05 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 183 : prises isolées CN09 - J4	Travaux	-	8 789,27 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 184 : prises isolées CN10 - J4	Travaux	-	48 628,71 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 185 : prises isolées MT03 - J4	Travaux	-	4 042,36 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 186 : prises isolées VF04 - J4	Travaux	-	6 491,65 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18015	26/07/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 104 : GC suite calcul de charge KO sur poteau ENEDIS MB02 - J3	Travaux	-	4 514,56 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	01/06/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 105 : désaturation transport Vouthon MB09 - J4	Travaux	-	17 286,75 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	01/06/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 106 : enfouissement Marsac SDEG MT11 - J2	Travaux	-	8 220,20 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 107 : élagage RF08 -J3	Travaux	-	4 436,35 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 108 : élagage RF02 -J1	Travaux	-	11 375,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 109 : élagage GS01 -J1	Travaux	-	8 750,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 110 : AEOP -J3	Travaux	-	33 977,72 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20211129-2021\_43\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	Observations
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 111 : réparations réalisées entre le 28-04-21 et le 09-07-21 - J1-3-4	Travaux	-	17 312,77 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 1112 : prises complémentaires GS03 -J2	Travaux	-	9 142,88 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 113 : complétude prises Mazerolles RF02 SFR -J1	Travaux	-	49 909,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 114 : élagage CP11 prises complémentaires -J4	Travaux	-	6 223,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 115 : élagage PZ05 -J1	Travaux	-	1 750,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 1116 : réalisation enrobé à froid DIRAC DI6 -J3	Travaux	-	1 784,64 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 117 : surcoût "terrain dur" pour GC des prises RD à créer GS01 -J1	Travaux	-	15 689,20 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 118 : élagage RF03-J4	Travaux	-	20 447,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 119 : portage ORANGE NRO Grassac -J2	Travaux	-	16 149,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 120 : élagage MB09 -J4	Travaux	-	26 670,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	06/08/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 121 : élagage RF14 -J4	Travaux	-	30 226,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 122 : élagage GS02 -J2	Travaux	-	21 336,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 123 : élagage GS03 -J2	Travaux	-	24 003,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 124 : élagage GS04 -J3	Travaux	-	16 857,75 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 125 : élagage MB03 -J3	Travaux	-	14 196,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20211129-2021\_43\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	Observations
2021	18015	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 126 : élagage RF04 -J4	Travaux	-	3 556,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 127 : élagage RF09 -J4	Travaux	-	14 224,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 128 : élagage RO09 -J4	Travaux	-	20 447,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 129 : désaturation en sortie de PM_MB04 - J4	Travaux	-	7 656,45 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	17/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 130 : réalisation micro tranchée pour mutualisation avec syndicat des eaux MB09 - J4	Travaux	-	9 196,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 131 bis : prises complémentaires RF03 -J4 annule et remplace le BDC 131	Travaux	-	4 748,17 € HT	
2021	18015	20/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 132 : prises complémentaires RF04 -J4	Travaux	-	7 761,63 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	24/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 133 : prises complémentaires RF09 -J4	Travaux	-	10 994,49 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 134 bis : prises complémentaires RO08 -J4 annule et remplace le BDC 134	Travaux	-	9 260,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	24/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 135 : prises complémentaires RO09 -J4	Travaux	-	10 348,90 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	18015	29/09/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 136 bis : prises complémentaires RO10 -J4	Travaux	-	11 070,07 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FtTE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2021	21024	03/06/2021	ALSATIS (31100)	Remise en service nominal Chatignac - Croix Billette	Travaux	MAPA	1 490,00 € HT	
2021	21025	03/06/2021	AXIONE (92240)	Raccordement entreprise ACETT - ZA les Montagnes - Champniers	Travaux	MAPA	1 324,80 € HT	
2021	21026	04/06/2021	UIMM FORMATION (17000)	Formation habilitation électrique 2 jours	Services	MAPA	332,00 € HT	
2021	21027	04/06/2021	UIMM FORMATION (17000)	Formation habilitation électrique 2 jours	Services	MAPA	332,00 € HT	
2021	21028	04/06/2021	ACOUSTIQUE BSEC (35310)	Impact sonore équipements - Les Métairies	Travaux	MAPA	1 200,00 € HT	

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20211129-2021\_43\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	Observations
2021	21029	17/06/2021	PARTENAIRES FINANCES LOCALES (75003)	Prospective financière CN	PI	MAPA	7 000 € HT	
2021	21030	21/06/2021	ALSATIS (31100)	Diagnostic et maintenance - Blanzac - Porcheresse	Travaux	MAPA	480 € HT	
2021	21031	24/06/2021	AXIONE (92240)	Maintenance Réseau ex 3 CDC - Brie	Travaux	MAPA	616 € HT	
2021	21032	29/06/2021	CACC PROLIANS (16024)	EPI - Pantalon de pluie	Travaux	MAPA	106,88 € HT	
2021	21033	01/07/2021	RESONANCE (69480)	Pose armements sur poteaux abonnés - Chantillac	Services	MAPA	1 045,00 € HT	
2021	21034	12/07/2021	ALSATIS (31100)	Remise en état nominal - Châtignac	Travaux	MAPA	2 590,00 € HT	
2021	21035	12/07/2021	ALSATIS (31100)	Maintenance hauteur avec fourniture matériel - Blanzac	Travaux	MAPA	1 950,00 € HT	
2021	21036	19/07/2021	RESONANCE (69480)	Réparaton armoire suite accident voiture - Barbezieux	Travaux	MAPA	10 614,05 € HT	
2021	21037	19/07/2021	SOBECA (17800)	Remplacement armoire suite accident voiture - Barbezieux	Travaux	MAPA	6 100,00 € HT	
2021	21038	22/07/2021	AGATE COMMUNICATION (16000)	Commande clés USB	Fournitures	MAPA	595,00 € HT	
2021	21039	23/07/2021	ATD 16 (16000)	Commande clés USB 64 Go	Fournitures	MAPA	89,50 € HT	
2021	21040	26/07/2021	SOBECA (17800)	Adduction entreprise CHEVALARIAS_DI05	Travaux	MAPA	33 080,94 € HT	
2021	21041	06/08/2021	SOBECA (17800)	Raccordement BAZAC	Travaux	MAPA	2 650,58 € HT	
2021	21042	05/08/2021	SCRIBA (33185)	Location / Maintenance 48 mois Copieur Multifonctions CANON	Fournitures	MAPA	5 750 € HT soit 148 € HT/mois	
2021	21043		PARISI Laëtitia (69002)	Prestations Juridique et Conseil en Justice	Services	MAPA	200 000 € HT	

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20211129-2021\_43\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	Observations
2021	21044	10/09/2021	AXIONE (92240)	Réseau 3 ex CDC - 4 raccos entreprise + 2 interventions techniques	Travaux	MAPA	2711,00 €HT	
2021	21045	22/09/2021	AXIONE (92240)	Vie du réseau FttH - Dévoisement HI 01	Travaux	MAPA	710,45 €HT	
2021	21046	22/09/2021	AXIONE (92240)	Vie du réseau FttH - Dévoisement BG 06	Travaux	MAPA	2 345,30 €HT	
2021	21047	28/09/2021	AXIONE (92240)	Raccordement FttH BG06 - Moulin de Cheville	Travaux	MAPA	1 709,16 €HT	



**Annexe n° 2 du procès verbal du 21 octobre 2021 - Délégation du Comité syndical au Président de Charente Numérique : admissibilité (Septembre 2021)**

N° du marché	Objet du marché	Titulaire du marché	Périmètre	Sous-traitant	Date d'admission	Objet de la sous-traitance	DC4 modificatif	Montant total
18001	Marché de conception réalisation FttH/FttE (lot2)	RESONANCE (mandataire)/SOBECA (co-traitant)/SOMELEC (co-traitant)	Sud Charente	TIMES RESEAUX (91620)	08/07/2021	Travaux optiques		1 000 € HT
18002	Marché de conception réalisation FttH/FttE (lot 3)	Groupement AXIONE (mandataire)/BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES (co-traitant)	Ouest Charente	TP SERVICES (16600)	31/05/2021	Travaux de Génie Civil	0 €	Clôture
				MLA GAGE (16170)	31/05/2021	Travaux élagage		30 000 € HT
				ETUDIS (86000)	22/06/2021	Etudes et relevés de terrains FTTH	+ 24 000 € TTC	60 000 € TTC
				ELINACOM (02350)	22/06/2021	Travaux optiques		25 000 € HT
				INFOTEK PRO (17400)	22/06/2021	Travaux optiques	+ 150 000 € HT	250 000 € HT
				CT FIBRE (94290)	30/06/2021	Travaux optiques		100 000 € HT
				ADG RESEAUX (33230)	30/06/2021	Travaux optiques		50 000 € HT
				FIBREO IDF (93700)	08/07/2021	Travaux de Génie Civil	+ 2 250 € HT	77 250 € HT
				CROSSED LINES INGENIERIE DE TELECOMMUNICATIONS (64600)	08/07/2021	Travaux optiques	+ 250 000 € HT	300 000 € HT
				MAG E SIL MONTAGEM DE TELECOMUNICACOES (33150)	13/08/2021	Travaux optiques		50 000 € HT
				BENOIT CHEVRIER (62128)	03/09/2021	Travaux optiques		50 000 € HT
				SEGEC (36400)	27/09/2021	Travaux de Génie Civil		78 000 € HT
				OBTP 16 TERRASSEMENT (16250)	27/09/2021	Travaux de Génie Civil		50 000 € HT
ETUDIS (86000)	27/09/2021	Etudes GC et relevés de terrains FTTH	+ 18 000 € TTC	78 000 € TTC				

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20211129-2021\_43\_CS-DE

N° du marché	Objet du marché	Titulaire du marché	Périmètre	Sous-traitant	Date d'admission	Objet de la sous-traitance	DC4 modificatif	Montant total
				TLS TELECOM (84380)	27/09/2021	Travaux de Génie Civil		50 000 € HT
				LOURENCO ESPACES VERTS (36130)	27/09/2021	Travaux élagage		30 000 € HT
				FIBR'EST (55000)	27/09/2021	Etudes GC et relevés de terrains FTTH	+ 59 600 € TTC	156 000 € TTC
18003	Marché de conception réalisation FttH/FtTE (lot 4)	Groupement AXIONE (mandataire)/BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES (co-traitant)	Nord Ouest Charente	SAS CABLAGE (93170)	03/05/2021	Travaux optiques	+ 150 000 € HT	200 000 € HT
				TP SERVICES (16600)	31/05/2021	Travaux de Génie Civil	0 €	Clôture
				CHRONOCOM (75008)	22/06/2021	Travaux optiques	+ 50 000 € HT	100 000 € HT
				MLA GAGE (16170)	22/06/2021	Travaux élagage		30 000 € HT
				ETUDIS (86000)	22/06/2021	Etudes et relevés de terrains FTTH	+ 24 000 € TTC	60 000 € TTC
				ELINACOM (02350)	22/06/2021	Travaux optiques		25 000 € HT
				GBH NETWORKS (92160)	22/06/2021	Travaux optiques	+ 150 000 € HT	350 000 € HT
				CT FIBRE (94290)	21/06/2021	Travaux optiques		50 000 € HT
				SARL BATEN (86100)	30/06/2021	Travaux optiques	+ 150 000 € HT	350 000 € HT
				EDICO NUMERUS (92230)	30/06/2021	Etudes et relevés de terrains FTTH		60 000 € TTC
				ADG RESEAUX (33230)	30/06/2021	Travaux optiques		100 000 € HT
				EPIT (94500)	08/07/2021	Travaux de Génie Civil	+ 75 000 € HT	275 000 € HT
				AQUITAINE RESEAUX (17290)	08/07/2021	Travaux de Génie Civil	+ 120 000 € HT	320 000 € HT
				ALLEZ & CIE (87520)	05/08/2021	Travaux de Génie Civil		150 000 € HT
				BENOIT CHEVRIER (62128)	03/09/2021	Travaux optiques		50 000 € HT
				SEGEC (36400)	27/09/2021	Travaux de Génie Civil		50 000 € HT
OBTP 16 TERRASSEMENT (16250)	27/09/2021	Travaux de Génie Civil		50 000 € HT				
INFRA-BUILD (80450)	27/09/21	Travaux optiques	+ 400 000 € HT	1 700 000 € HT				

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20211129-2021\_43\_CS-DE

N° du marché	Objet du marché	Titulaire du marché	Périmètre	Sous-traitant	Date d'admission	Objet de la sous-traitance	DC4 modificatif	Montant total
				MAG E SIL MONTAGEM DE TELECOMUNICACOES (33150)	27/09/2021	Travaux optiques		50 000 € HT
				SERTEC (17430)	27/09/21	Etudes et relevés de terrains FTTH	+ 60 000 € TTC	324 000 € TTC
				TLS TELECOM (84380)	27/09/2021	Travaux de Génie Civil		50 000 € HT
				CHRONOCOM (75008)	27/09/2021	Travaux optiques	+ 150 000 € HT	250 000 € HT
				GBH NETWORKS (92160)	27/09/2021	Travaux optiques	+ 150 000 € HT	550 000 € HT
				LOURENCO ESPACES VERTS (36130)	27/09/2021	Travaux élagage		30 000 € HT
				MLA GAGE (16170)	31/05/2021	Travaux élagage		30 000 € HT
				TP SERVICES (16600)	31/05/2021	Travaux de Génie Civil	0 €	Clôture
				ELINACOM (02350)	21/06/2021	Travaux optiques	+ 100 000 € HT	300 000 € HT
				SAS BONNEAU (87200)	21/06/2021	Travaux de Génie Civil	+ 44 839,83 € HT	224 199,44 € HT
				CT FIBRE (94290)	21/06/2021	Travaux optiques		50 000 € HT
				EDICO NUMERUS (92230)	03/06/2021	Etudes et relevés de terrains FTTH		60 000 € TTC
				ADG RESEAUX (33230)	30/06/2021	Travaux optiques		50 000 € HT
				ALLEZ & CIE (87520)	05/08/2021	Travaux de Génie Civil		150 000 € HT
18015	Marché de conception réalisation FttH/FttE (Lot 1N)	Groupement AXIONE (mandataire)/BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES (co-traitant)	GrandAngoulême - La Rochefoucauld - Porte du Périgord	MAG E SIL MONTAGEM DE TELECOMUNICACOES (33150)	13/08/2021	Travaux optiques		50 000 € HT
				BENOIT CHEVRIER (62128)	03/09/2021	Travaux optiques		50 000 € HT
				SEGEC (36400)	27/09/2021	Travaux de Génie Civil		50 000 € HT

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20211129-2021\_43\_CS-DE

N° du marché	Objet du marché	Titulaire du marché	Périmètre	Sous-traitant	Date d'admission	Objet de la sous-traitance	DC4 modificatif	Montant total
				<b>OBTP 16 TERRASSEMENT (16250)</b>	<b>27/09/2021</b>	<b>Travaux de Génie Civil</b>		<b>50 000 € HT</b>
				<b>RP COM (95600)</b>	<b>27/09/2021</b>	<b>Travaux optiques</b>	<b>+ 300 000 € HT</b>	<b>800 000 € HT</b>
				<b>TLS TELECOM (84380)</b>	<b>27/09/2021</b>	<b>Travaux de Génie Civil</b>		<b>50 000 € HT</b>
				<b>ETUDIS (86000)</b>	<b>27/09/2021</b>	<b>Etudes GC et relevés de terrains FTTH</b>	<b>+ 18 000 € TTC</b>	<b>54 000 € TTC</b>
				<b>LOURENCO ESPACES VERTS (36130)</b>	<b>27/09/2021</b>	<b>Travaux élagage</b>		<b>30 000 € HT</b>
				<b>DA SOLUTIONS (26200)</b>	<b>27/09/2021</b>	<b>Travaux de Génie Civil</b>	<b>+ 50 000 € HT</b>	<b>150 000 € HT</b>